

vous voudrez bien me donner votre appréciation.

LE CURÉ. — Bien volontiers.

PIERRE. — Eh bien ! Quelle note mérite cet article ?

LE CURÉ. — Le ton est superbe d'impudence, M. Pierre, et le fond — si fond il y a — est un hors-d'œuvre.

PIERRE. — Je ne saisis pas parfaitement la portée de ce dernier mot, M. le curé.

LE CURÉ. — Il signifie que cet article ne s'en tient pas à la question.

PIERRE. — Je comprends maintenant pourquoi ce journal n'a pas mis l'article de la *Semaine Religieuse* sous les yeux de ses lecteurs.

LE CURÉ. — C'est la stratégie en honneur dans le journalisme moderne.

PIERRE. — Ça revient à battre des ailes et à chanter le coq, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, et les badauds applaudissent invariablement.

PIERRE. — Ce que j'ai entendu, M. le curé, prouve la justesse de votre remarque.

LE CURÉ. — L'article de la *Semaine Religieuse* se résume à ceci : si les évêques ont donné une direction sur la question des écoles — qui est une question religieuse — le devoir des catholiques est de la suivre. Or, ils en ont donné une — qui n'a pas été révoquée — et je la cite textuellement. Donc le devoir des catholiques est tout tracé.

PIERRE. — Votre argumentation est inattaquable.

LE CURÉ. — Pour répondre *ad rem*, il aurait fallu démontrer, M. Pierre, que les évêques n'ont pas donné de direction, et que la citation de leurs paroles était un faux.

PIERRE. — L'audace a des limites, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, cette preuve était impossible. C'est justement pour masquer cette impuissance que le *Cultivateur* est descendu sur le terrain des personnalités. Faites le sarclage de ces personnalités, il ne reste plus rien ; ou plutôt, il ne reste que l'affirmation suivante : " les chefs de l'Église catholique ne commanderont et n'obligeront personne en cette occurrence. "

PIERRE. — Cette phrase, je crois, est une menace déguisée, M. le curé ?